

Procès-verbal de l'installation du Comité syndical, de l'élection du Président et des Vice-présidents

Nombre de membres :

En exercice : 35

Présents : 44

Votants : 32

L'an deux mil vingt-six, le 20 mai à 17h30 ;

L'assemblée délibérante du Syndicat mixte Cyclad, légalement convoquée, s'est réunie en séance ordinaire à l'atelier CycloB, Rue Hilaire Sassaro à Surgères (17700), sous la présidence de Monsieur Jean GORIOUX, président sortant pour l'installation du Comité, de Monsieur Jacky RAUD, doyen pour les points jusqu'à l'élection du Président, puis de Monsieur Raymond DESILLE, élu président pour les autres points.

Présents / Membres titulaires

Mesdames Anne-Sophie DESCAMPS – Barbara LUCAS-ARGENTIERI – Sylvie YOU – Isabelle BENOIST

Messieurs Jean-Michel CHATELIER – Thierry GEORGEON – Loïc GIRARD – Jacques TROUVAT – Julien GOURRAUD
Jacky RAUD – Patrick BOUILLON – Stéphane CHEDOUTEAUD – Frédéric ÉMARD – Michel PELLETIER
Jean MOUTARDE – Jean-Paul HÉRAUDEAU – Franck MUSSILIER – Stéphane GOMEZ – Mickaël LIGNÉ
Thierry CARPENTIER – Jérôme GARDELLE – Raymond DESILLE – Pascal MAGINOT
Philippe COTTENEC – Éric BERNARDIN – Sylvain BARREAUD – Alain RENOUX – Nicolas BONCENS
Sylvain AUGERAUD – Laurent GALLIOT – Sébastien MAZEDIER – Alain FONTANAUD

Présents / Membres suppléants

Présence des suppléants sans vote

Mesdames Rose-Marie NICOLAS – Alexandra LECLERC – Anne-Sophie SERRA-DAVISSEAU – Sabine BONNAUD
Hélène CROS

Messieurs Thierry AUDEBERT – Jean-Michel MANCEAU – Frédéric BRUNETEAU – Jacky LUCAS – Julien CHAMPION
Jean-Marie BODIN – Benoît DIAPHORUS

Absents titulaires

Mesdames Béatrice DEPIETS-LACAULE (*excusée*)

Messieurs Pascal LAVERGNE (*excusé*) – Jean-Pascal VIALE (*excusé*)

Secrétaire de séance

Madame Anne-Sophie DESCAMPS

Convocations envoyées le :

Mardi 12 mai 2026

Affichage de la convocation le : (Art. L2121-10 du CGCT)

Mardi 12 mai 2026

Publication (affichage) ou notification du :

Jeudi 21 mai 2026



1. Installation du Comité syndical

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Jean GORIOUX, le Président sortant. Il a procédé à l'appel nominal des membres du Comité syndical et a dénombré (44) quarante-quatre délégués présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L.2121-17 du CGCT était remplie.

Madame Anne-Sophie DESCAMPS est désignée en qualité de secrétaire par le comité syndical (article L.2121-15 du CGCT).

2. Élection du (de la) Président(e)

2.1 Présidence de l'assemblée

Le plus âgé des membres présents du Comité syndical, Monsieur Jacky RAUD a pris la présidence de l'assemblée (article L.5211-9 du CGCT).

Il a ensuite invité le comité syndical à procéder à l'élection du président. Il a rappelé qu'en application des dispositions des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du comité syndical. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

2.2 Constitution du bureau

Messieurs Sylvain AUGERAUD et Philippe COTTONNEC sont désignés assesseurs.

2.3 Déroulement de chaque tour de scrutin

Chaque membre du comité syndical, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par le syndicat. Le président a constaté, sans toucher l'enveloppe que le délégué l'a déposée lui-même dans l'urne ou le réceptacle prévu à cet effet. Le nombre des délégués qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier délégué, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L. 66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné. Il en va de même pour les bulletins blancs qui sont décomptés séparément et annexés au procès-verbal. Ils n'entrent pas en compte pour la détermination des suffrages exprimés, mais il en est fait spécialement mention dans les résultats des scrutins. Une enveloppe ne contenant aucun bulletin est assimilée à un bulletin blanc (article L. 65 du code électoral).

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.



2.4 Résultats du premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

a. Nombre de votants (enveloppes déposées) :	32
b. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral) :	1
c. Nombre de bulletins blancs par le bureau :	1
d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) :	30
e. Majorité absolue :	16

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Raymond DESILLE	30	Trente

2.5 Proclamation de l'élection du Président

Monsieur Raymond DESILLE a été proclamé Président, est immédiatement installé et prend la présidence de la séance.

3. Élection des Vice-présidents

Sous la présidence de Monsieur Raymond DESILLE élu président (ou son remplaçant en application de l'article L. 2122-17 du CGCT), le comité syndical a été invité à procéder à l'élection des vice-présidents. Il a été rappelé que les vice-présidents sont élus selon les mêmes modalités que celles du maire (art L 2122-7 du CGCT), au scrutin majoritaire uninominal.

Le président a indiqué qu'en vertu de l'article L.5211-10 du CGCT, le bureau de l'établissement public de coopération intercommunale est composé du président, d'un ou plusieurs vice-présidents et, éventuellement, d'un ou plusieurs autres membres.

Le nombre des vice-présidents est librement déterminé par l'organe délibérant sans que ce nombre puisse être supérieur à 20%, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant ni qu'il puisse excéder quinze vice-présidents.

Toutefois, si l'application de cette règle conduit à fixer à moins de quatre le nombre des vice-présidents, ce nombre peut être porté à quatre.

Il est rappelé que l'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur à celui qui résulte des dispositions précédentes, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze.



Au vu de ces éléments, le comité syndical à 32 voix pour, 0 voix contre et à 11 le nombre de vice-présidents.

3.1 Élection du (de la) 1er Vice-président(e)

3.1.1 Résultat du premier tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- | | |
|--|----|
| a. Nombre de votants (enveloppes déposées) : | 32 |
| b. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral) : | 0 |
| c. Nombre de bulletins blancs : | 2 |
| d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : | 30 |
| e. Majorité absolue : | 16 |

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS <i>(dans l'ordre alphabétique)</i>	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Sylvain BARREAUD	30	Trente

3.1.2 Proclamation de l'élection du 1er Vice-président :

Monsieur Sylvain BARREAUD a été proclamé 1^{er} Vice-président et immédiatement installé.

3.2 Élection du (de la) 2ème Vice-président(e)

3.2.1 Résultat du premier tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- | | |
|--|----|
| a. Nombre de votants (enveloppes déposées) : | 32 |
| b. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral) : | 0 |
| c. Nombre de bulletins blancs : | 2 |
| d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : | 30 |
| e. Majorité absolue : | 16 |



INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS <i>(dans l'ordre alphabétique)</i>	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Jacky RAUD	30	Trente

3.2.2 Proclamation de l'élection du 2ème Vice-président :

Monsieur Jacky RAUD a été proclamé 2^{ème} Vice-président et a été immédiatement installé.

3.3 Élection du (de la) 3ème Vice-président(e)

3.3.1 Résultat du premier tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- | | |
|--|----|
| a. Nombre de votants (enveloppes déposées) : | 32 |
| b. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral) : | 0 |
| c. Nombre de bulletins blancs : | 1 |
| d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : | 31 |
| e. Majorité absolue : | 16 |

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS <i>(dans l'ordre alphabétique)</i>	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Sylvain AUGERAUD	17	Dix-sept
Mme Isabelle BENOIST	14	Quatorze

3.3.2 Proclamation de l'élection du (de la) 3ème Vice-président(e) :

Monsieur Sylvain AUGERAUD a été proclamé 3^{ème} Vice-président et a été immédiatement installé.



3.4 Élection du (de la) 4ème Vice-président(e)

3.4.1 Résultat du premier tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- | | |
|--|----|
| a. Nombre de votants (enveloppes déposées) : | 32 |
| b. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral) : | 1 |
| c. Nombre de bulletins blancs : | 2 |
| d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : | 29 |
| e. Majorité absolue : | 15 |

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS <i>(dans l'ordre alphabétique)</i>	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Mickaël LIGNÉ	29	Vingt-neuf

3.4.2 Proclamation de l'élection du 4ème Vice-président :

Monsieur Mickaël LIGNÉ a été proclamé 4^{ème} Vice-président et a été immédiatement installé.

3.5 Élection du (de la) 5ème Vice-président(e)

3.5.1 Résultat du premier tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- | | |
|--|----|
| a. Nombre de votants (enveloppes déposées) : | 32 |
| b. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral) : | 0 |
| c. Nombre de bulletins blancs : | 2 |
| d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : | 30 |
| e. Majorité absolue : | 16 |

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS <i>(dans l'ordre alphabétique)</i>	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme Anne-Sophie DESCAMPS	30	Trente



3.5.2 Proclamation de l'élection de la 5^{ème} Vice-prési

Madame Anne-Sophie DESCAMPS a été proclamée 5^{ème} Vice-présidente et a été immédiatement installée.

3.6 Élection du (de la) 6^{ème} Vice-président**3.6.1 Résultat du premier tour de scrutin :**

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- | | |
|--|----|
| a. Nombre de votants (enveloppes déposées) : | 32 |
| b. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral) : | 0 |
| c. Nombre de bulletins blancs : | 2 |
| d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : | 30 |
| e. Majorité absolue : | 16 |

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS <i>(dans l'ordre alphabétique)</i>	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Pascal LAVERGNE	30	Trente

3.6.2 Proclamation de l'élection du 6^{ème} Vice-président :

Monsieur Pascal LAVERGNE a été proclamé 6^{ème} Vice-président et a été immédiatement installé.

3.7 Élection du (de la) 7^{ème} Vice-président(e)**3.7.1 Résultat du premier tour de scrutin :**

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- | | |
|--|----|
| a. Nombre de votants (enveloppes déposées) : | 32 |
| b. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral) : | 0 |
| c. Nombre de bulletins blancs : | 1 |
| d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : | 31 |
| e. Majorité absolue : | 16 |



INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES	
	en chiffres	en toutes lettres
M. Franck MUSSILIER	31	Trente-et-un

3.7.2 Proclamation de l'élection du 7ème Vice-président :

Monsieur Franck MUSSILIER a été proclamé 7^{ème} Vice-président et a été immédiatement installé.

3.8 Élection du (de la) 8ème Vice-président

3.8.1 Résultat du premier tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- | | |
|--|----|
| a. Nombre de votants (enveloppes déposées) : | 32 |
| b. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral) : | 0 |
| c. Nombre de bulletins blancs : | 3 |
| d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : | 29 |
| e. Majorité absolue : | 15 |

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	en chiffres	en toutes lettres
M. Jacques TROUVAT	29	Vingt-neuf

3.8.2 Proclamation de l'élection du 8ème Vice-président :

Monsieur Jacques TROUVAT a été proclamé 8^{ème} Vice-président et a été immédiatement installé.

3.9 Élection du (de la) 9ème Vice-président(e) :

3.9.1 Résultat du premier tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- | | |
|--|----|
| a. Nombre de votants (enveloppes déposées) : | 32 |
| b. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral) : | 0 |
| c. Nombre de bulletins blancs : | 0 |
| d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : | 32 |
| e. Majorité absolue : | 17 |



INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	en chiffres	en toutes lettres
Madame Isabelle BESNOIST	2	Deux
M. Laurent GALLIOT	30	Trente

3.9.2 Proclamation de l'élection du 9ème Vice-président :

Monsieur Laurent GALLIOT a été proclamé 9^{ème} Vice-président et a été immédiatement installé.

3.10 Élection du (de la) 10ème Vice-président(e)

3.10.1 Résultat du premier tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- | | |
|--|----|
| a. Nombre de votants (enveloppes déposées) : | 32 |
| b. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral) : | 0 |
| c. Nombre de bulletins blancs : | 2 |
| d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : | 30 |
| e. Majorité absolue : | 16 |

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	en chiffres	en toutes lettres
M. Jérôme GARDELLE	30	Trente

3.10.2 Proclamation de l'élection du 10ème Vice-président :

Monsieur Jérôme GARDELLE a été proclamé 10^{ème} Vice-président et a été immédiatement installé.



3.11 Élection du (de la) 11ème Vice-président(e)

3.11.1 Résultat du premier tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- | | |
|--|----|
| a. Nombre de votants (enveloppes déposées) : | 32 |
| b. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral) : | 0 |
| c. Nombre de bulletins blancs : | 2 |
| d. Nombre de suffrages exprimés (b-c) : | 30 |
| e. Majorité absolue : | 16 |

INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS <i>(dans l'ordre alphabétique)</i>	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	en chiffres	en toutes lettres
M. Patrick BOUILLON	30	Trente

3.11.2 Proclamation de l'élection du 11ème Vice-président :

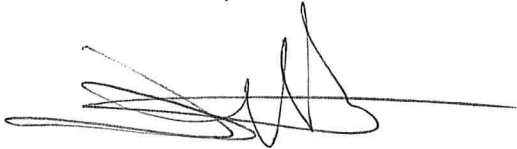
Monsieur Patrick BOUILLON a été proclamé 11^{ème} Vice-président et a été immédiatement installé.



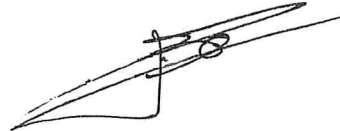
4. CLOTURE DU PROCÈS-VERBAL

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le 20 mai 2026, à 19 heures et 40 minutes, a été, après lecture, signé par le Président, le délégué le plus âgé, les assesseurs et la secrétaire de séance.

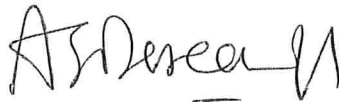
Le Président,



Le délégué le plus âgé,



La secrétaire de séance,



Les assesseurs,

